



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2019/019

**OBJET : DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LE
FINANCEMENT DU PROJET EURO SCANDIBERIQUE**

Nombre de Conseillers Communautaire en exercice : 44

Nombre de Conseillers présents : 34

Nombre de Conseillers présents et représentés : 41

Quorum : 23

Date de convocation : 18 mars 2019

Date d'affichage de la convocation au siège : 18 mars 2019

Le 26 mars de l'année deux mille dix-neuf à 18h30

à Martillac – Technopole Montesquieu
 Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Christian TAMARELLE.

La séance est ouverte

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNÉ Philippe (Maire)	E	Mme TALABOT
BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P		DUFRANC Michel (Maire)	P	
BOURGADE Laurence (Maire)	P		FATH Bernard	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	P		GAZEAU Francis (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		LEMIRE Jean-André (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		MAYEUX Yves (Maire)	P	
DARBO Benoît (Maire)	P		BOS Fabrice	P	
TALABOT Martine	P		CHENNA Nadine	P	
BARRÈRE Philippe	P		EYL Muriel	P	
LAGARDE Valérie	P		FOURNIER Catherine	E	Mme CHENNA
BLANQUE Thierry	E	M. DARBO	LABASTHE Anne-Marie	E	M. FATH
CANADA Béatrice	P		MOUCLIER Jean-François	A	
BALAYE Philippe	P		POLSTER Monique	P	
BOUROUSSE Michèle	P		LACOSTE Benoit	E	M. BOS
GACHET Christian	P		BROSSIER Jean-Marie	P	
ROUSSELOT Nathalie	P		BENCTEUX Laure	P	
DURAND Félicie	P		CHEVALIER Bernard	P	
LARRUE Dominique	P		HEINTZ Jean-Marc	P	
BETES Françoise	P		BORDELAIS Jean-François	P	
DE MONTESQUIEU Alexandre	E	Mme OHRENSSTEIN-DUFRANC	DEBACHY Maryse	E	M. CLEMENT
MARTINEZ Corinne	P		KESLER Jean	A	
OHRENSSTEIN-DUFRANC Sylvie	P				
AULANIER Benoist	A				

Sur proposition de Monsieur le Président, Mme Chenna est élu(e) secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la réunion du 18 décembre 2018 est adopté à l'unanimité.

* **P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent**



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2019/019

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LE FINANCEMENT DU PROJET EURO SCANDIBERIQUE

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu, et notamment son article son article 3-3-2 portant sur la réalisation de schémas communautaires de pistes cyclables et chemins de randonnées,

Vu le Règlement d'intervention annexé au Budget Primitif du Budget Principal 2019 du Département de la Gironde, voté le 17 décembre 2018,

Considérant l'avis favorable du bureau,

EXPOSE

Dans le cadre de sa politique d'amélioration des voiries et des mobilités, la Communauté de Communes a mis en place un programme de développement des pistes cyclables sur le territoire.

Le Département de la Gironde s'inscrit dans la continuité du projet de Scandibérique, partie française de l'Eurovélo 3, liaison cyclable entre Trondheim en Norvège, et Saint Jacques de Compostelle en Espagne. Afin de relier tous les points qui passent par le territoire de la Communauté de Communes de Montesquieu, certaines portions de voies cyclables doivent être réalisées.

Le tracé traversant la CCM concerne les communes de Martillac, Saint Médard d'Eyrans et La Brède.

Le coût du projet est estimé à 172 974 € HT.

Le Département déploie des aides aux collectivités qui permettraient de financer le projet. Les travaux pourraient être subventionnés par le biais du dispositif d'aide au « report modal ». Le montant de l'aide est plafonné à 25 % d'un montant maximum de 500 000 € HT, auquel le Département déduit le coefficient départemental de solidarité (CDS).

Pour la CCM, le CDS est de 0,86. Ainsi, la collectivité pourrait percevoir une subvention maximum de 37 189 € au titre du projet.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- Autorise Monsieur le Président à solliciter le département pour l'attribution de subventions dans le cadre du projet Euro Scandibérique,
- Autorise Monsieur le Président à mener toutes les actions nécessaires et utiles à l'exécution de cette délibération.

Fait à Martillac, le 26 mars 2019

Le Président de la CCM
Christian TAMARELLE

Document signé électroniquement